LA SITUATION POLITIQUE

LA DATE DES ÉLECTIONS NE SERAIT PAS AVANCÉE

Il n'apparaît pas que des ministres envisagent de donner leur démission, ce qui milite en faveur du maintien en avril de la consultation électorale

Paris, 10. — Nous pouvons annoncer que deux ministres d'Etat, dont le voisinage sera symbolique, MM. Herriot et Flandin, ont donné leur adhésion officielle pour la présidence du dîner, fixé au 22 janvier, du comité républicain du commerce, de l'industrie et de l'agriculture.

Ainsi se trouvent démentis davantage encore, les bruits répandus sur une prétendue intention, nourrie par les membres radicaux du Cabinet, de démissionner lors de la rentrée des Chambres.

La voie paraît donc libre pour une délibération gouvernementale relative à la date des élections législatives.

Bien qu'on en ait dit, cette date se ramène inévitablement au dimanche 5 avril. La situation est nette; sauf le vote d'une modification légale, le scrutin ne saurait être ouvert avant le 5 avril. Cette date a soulevé des objections presque générales en raison de sa coïncidence avec les vacances de Pâques.

La date ultérieure normale la plus rapprochée, serait donc le 19 avril, critiquée parce qu'elle marque la fin des vacances scolaires.

Or, un fort courant d'opinion parlementaire et aussi gouvernemental se manifestait à la fin de décembre pour une consultation rapprochée.

Si les conditions climatériques ne rebutent pas les représentants de circonscriptions montagneuses ou rurales, et si l'avance du scrutin ne suscite pas de risques politiques, on peut supposer que le recours à une consultation en mars sera retenu avec faveur.

Toutefois, cette méthode brusquée n'étant admise que dans un souci de clarification, elle perd de son intérêt dans la mesure où la bonne entente prévaut au gouvernement l'apaisement parmi les partis. L'élaboration des tactiques de candidats et le débat provoqué le 19 par la présidence du parti radical, sont eux aussi des facteurs d'ajournement.

Telles sont les données du problème dont M. Laval étudie de près les aspects et que le Conseil des ministres de mardi évoquera.

M. PIERRE LAVAL OPTERAIT POUR LE SIÈGE SÉNATORIAL DU PUY-DE DOME

Paris, 10. — Le Sénat aura, dans des premières séances de la rentrée parlementaire fixée au 14 prochain, à valider les élections des sénateurs de la série C élus le 20 octobre dernier. C'est dans les dix jours qui suivront cette validation que M. Pierre Laval fera connaître le choix qu'il aura fait entre les mandats qui lui ont été confiés par le collège sénatorial du Puy-de-Dôme et celui de la Seine.

Dans les milieux politiques, on croit généralement que le président du Conseil décidera de représenter à la Haute Assemblée son département natal.

On assure également que dans le cas où M. Laval opterait pour le Puy-de-Dôme, M. Pic, député-maire de Vanves, serait candidat au fauteuil sénatorial rendu ainsi vacant.

M. LÉON BLUM RESTERA CANDIDAT A NARBONNE

Paris, 10. — Un bruit a circulé d'après lequel M. Léon Blum avait décidé d'abandonner la circonscription de Narbonne pour se présenter à Toulouse.

Or, dans la soirée d'hier, M. Léon Blum a fait savoir qu'il n'avait jamais songé à ne point solliciter à nouveau les suffrages de ses électeurs languedociens.

M. ANDRÉ TARDIEU A REFUSÉ LA PRÉSIDENCE DU CENTRE RÉPUBLICAIN

Menton, 10. — M. André Tardieu, député de Belfort, vient d'adresser à M. Achille Fould, vice-président du Centre républicain de la Chambre, la lettre suivante, en réponse à l'offre qu'il lui avait transmise de reprendre la présidence de ce groupe :

« Menton, le 7 janvier

» Mon cher ami,

» Remerciez, je vous prie, nos collègues et amis du désir amical qu'ils m'avez exprimé de leur part, mais dites-leur que, si sensible que j'y sois, je préfère maintenir ma décision. Des luttes sévères se préparent. Je suis plus que jamais convaincu que notre système politique ne peut plus fonctionner tel qu'il est. Je veux, pour ces batailles et pour la défense des idées qu'affirmera mon prochain livre, mon indépendance complète. Croyez-moi, cher ami, très amicalement à vous.

» André TARDIEU. »

Avec Une BOITE de VÉRITABLES PASTILLES VALDA ON ÉVITE la GRIPPE

9478

UN INDUSTRIEL PARISIEN TUA SA FEMME ET SE FIT JUSTICE

Paris, 10. — On a découvert ce matin, 47, boulevard Richard-Lenoir, dans l'appartement qu'ils habitaient, le cadavre de M. Roussel, né le 15 mars 1871 à Gondrecourt (Meuse), industriel, et celui de sa femme, née Lichteau, née le 8 août 1883 à Saint-Maur (Seine). Le cadavre du mari se trouvait dans la baignoire et celui de la femme dans le lit. On se rappelle qu'hier un incendie avait éclaté 45, boulevard Richard-Lenoir, dans un atelier dont M. Roussel était propriétaire.

D'après les premiers résultats de l'enquête, on croit que l'industriel a tué sa femme à coups de revolver pendant son sommeil et s'est ensuite suicidé.

LES LOIS SUR LES LIGUES SERAIENT PROMULGUÉES DEMAIN

Paris 10. — Les textes des trois projets de loi sur les ligues votés par la Chambre et le Sénat ont été transmis hier soir au ministère de la Justice, par les soins des bureaux des deux assemblées. La chancellerie a communiqué immédiatement ces documents aux autres départements ministériels intéressés : Présidence du Conseil et Intérieur. Les trois lois vont donc pouvoir être promulguées incessamment par le chef de l'Etat. Il est probable que le texte en sera publié dimanche par le « Journal Officiel ».

LE PROCÈS STAVISKY

ALBERT DUBARRY & GASTON BONNAURE doivent être acquittés, ont proclamé leurs avocats

Paris, 10. — Dès l'ouverture de la quarante-neuvième audience, à 13 h. 10, Me Alfred Dominique se lève. Il va, avec émotion, car il est lié par une longue amitié avec M. Albert Dubarry ; avec force aussi, car, dit-il, M. Dubarry est innocent, plaider en faveur de l'ex-directeur du journal « La Volonté ».

Le défenseur rappelle avec amertume l'arrestation de M. Dubarry, le 10 janvier 1934, et évoque, en passant, l'arrestation de M. Camille Aymard, le même jour, lequel Camille Aymard était directeur de la « Liberté ».

« Une Justice indifférente à tout, fait remarquer Me Dominique, si ce n'est à l'iniquité elle-même, a jeté dans la même balance, à la veille d'un grand débat parlementaire sur l'affaire Stavisky, deux directeurs de journaux venus de deux points différents de l'horizon politique ».

Puis Me Alfred Dominique rappelle la longue détention de M. Dubarry, de qui la liberté provisoire fut refusée à plusieurs reprises, malgré les différentes demandes d'Associations, comme celle de la Ligue des Droits de l'Homme et celle du Syndicat des directeurs de la Presse parisienne.

« Vos substituts sont responsables »

On entend l'historique des relations d'Alexandre avec M. Dubarry, relations d'abord banales, puis relations d'affaires avec la constitution de la S.A.P.I.E.N.S.

« Relations qui ont été possibles, s'écrie Me Dominique dans un beau mouvement d'indignation, car la Justice n'a pas fait son devoir, en laissant un escroc en liberté provisoire. Oui, M. le Procureur général, vos substituts sont responsables du désastre de toute une vie ». (Mouvements).

Me Dominique conclut :

« Messieurs les Jurés, aidez Albert Dubarry à reconstruire tout ce qui a été détruit, vous l'acquitterez, nous attendons cette réparation de votre justice ».

L'audience est suspendue.

A la reprise, Me Pierre Loewel, second défenseur d'Albert Dubarry, a la parole. Il va examiner les faits reprochés à l'accusé : L'accusation de recel, d'abord, à propos de laquelle l'avocat nie toute culpabilité. Il le fait avec subtilité à l'aide d'arguments juridiques.

« Les Ministres ne doutent jamais »

Me Loewel fait allusion à l'histoire de la fameuse lettre Dalimier.

Me LOEWEL. — C'est une lettre prudente, se bornant à dire en réalité aux Caisses d'Assurances Sociales : « Voyez un peu les Bons de région de Bayonne. Ils sont peut être intéressants ». Les directeurs des Caisses restaient juges. Beaucoup sont venus dire ici qu'ils n'avaient pas connu ce torchon de papier. Il y avait bien à la fin de la lettre la formule : « Je ne doute pas », mais c'est une phrase toute faite, les Ministres ne doutent jamais. (Hilarité).

La justice des braves gens

« Songez, dit en terminant Me Loewel, au pathétique de la situation d'Albert Dubarry qui est en prison depuis deux ans, deux ans qui ont vu passer deux Printemps, deux Automnes, deux Hivers et aussi bien des anniversaires chers à cet homme de 63 ans seul dans son cachot.

» Vous avez été pris dans la vie, Messieurs les Jurés et vous allez y retourner, c'est pourquoi votre verdict a tant de poids. Il signifiera qu'à côté de la Justice qui nous martyrise, il y en a une autre, qui est simple, qui est haute et qui est celle des braves gens ».

LA DÉFENSE DE GASTON BONNAURE

Me Jacques Saillard présent, ensuite, la défense de Gaston Bonnaure, qu'il présente avec chaleur et conviction comme l'accusé type de ce procès d'opinion. Il examine le rôle joué par Bonnaure dans l'affaire essentiellement. Le rôle de l'avocat qui, pour son malheur, devint parlementaire.

Le défenseur souligne la faiblesse de l'accusation à l'égard du député du 3e arrondissement et s'attache à faire justice avant les Jurés, des faits reprochés à Gaston Bonnaure.

Me SAILLARD. — Où avez-vous vu, M. le Procureur général, qu'il y ait eu mélange, dans les faits incriminés à mon client, de la robe de l'avocat et de l'écharpe de député ? La Justice, quand elle veut se justifier, ne se grandit pas.

Et s'adressant aux jurés, Me Jacques Saillard s'écrie en terminant :

« Vous n'oublierez pas que cet homme — qui est mon ami — a fait des mois de prison préventive à Bayonne et à Fresnes, vous l'acquitterez et lui rendrez l'honneur ».

Il est 17 h. 25, le président Barnaud lève l'audience.

Les débats continueront lundi prochain 13 janvier à 13 h. on entendra une deuxième plaidoirie de Me Flach en faveur de M. Bonnaure.

LE MERVEILLEUX TRAITEMENT DU DOCTEUR VIDAL

La brochure que vient de faire éditer le Docteur VIDAL, le Grand Spécialiste de la Sympathicothérapie, est d'un intérêt considérable.

L'Institut du Docteur VIDAL situé à LILLE, 13, Rue Faidherbe, l'adresse sans frais, sur simple demande et renseigne gratuitement par correspondance sur chaque cas particulier.

Nous rappelons que la méthode si rigoureusement personnelle du Docteur VIDAL est uniquement appliquée à son Institut tous les jours de 10 heures à midi et de 2 heures à 6 heures. 9456

LA FERMETURE DE LA FACULTÉ DE DROIT DE PARIS

Paris, 10. — La fermeture de la Faculté de droit, qui a été décidée hier à la suite des incidents que l'on sait, a donné lieu, ce matin, aux habituelles mesures d'ordre au Quartier Latin. De bonne heure, d'importantes forces de police ont été massées aux abords de la Faculté et aux principaux carrefours. On ne signale jusqu'à présent aucun incident.

Il est à prévoir, néanmoins, que la nouvelle interruption du cours du professeur Jèze provoquera une certaine agitation au sein de l'Union fédérale des étudiants, qui groupe les étudiants socialistes et communistes. Ces derniers jugent en effet inadmissible que leurs camarades appartenant à l'Action française empêchent, dans un but politique, un professeur de faire son cours, sous prétexte que ce professeur fut le porte-parole de l'Ethiopie auprès de la Société des Nations.

De son côté, l'Association corporative des étudiants en droit, se plaçant sur le terrain corporatif, estime que la manifestation d'hier a eu pour principal objet de protester contre le programme des cours. Ajoutons que la fermeture de la Faculté de Droit a produit une grosse émotion dans les autres Facultés. Certains envisagent même une grève générale de protestation.

Les abords de la Faculté de droit ont été calmes pendant toute la durée de la matinée. Il en a été de même au début de l'après-midi. La réouverture des cours est prévue pour lundi. D'ici là, plusieurs réunions fixeront l'attitude des étudiants.

L'ÉNIGME DE LA BELLE-ÉPINE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

La brigade spéciale de la police judiciaire va reprendre l'enquête à pied d'œuvre, afin d'identifier la jeune victime. Parallèlement, la gendarmerie va s'efforcer de percer le mystère qui entoure la disparition de Serge Lévy, remontant à près de deux ans.

Le gamin vit-il encore, recueilli, adopté par quelque tribu nomade ou, comme son petit frère Henri, son aîné de deux ans l'affirme, a-t-il été tué par Carlotte, c'est-à-dire par Consantien, l'ami de leur mère, Marie Lévy ? Derrière l'énigme de la Belle-Epine, se profile une autre « histoire a d'enfant, tout aussi émouvante et ténébreuse.

A la recherche du corps du petit Serge Lévy

Versailles, 10. — Sans abandonner les recherches concernant le crime de la Belle-Epine, les différentes brigades de gendarmerie de la région poursuivent leurs investigations concernant la disparition du jeune Serge Lévy, qui aurait été tué par le nomade Consantien qui a été arrêté, en compagnie de sa concubine, la femme Lévy, à Niort.

C'est ainsi que des renseignements parvenus à la gendarmerie laisseraient supposer que le cadavre de l'enfant aurait été jeté dans un puits dans la région d'Autun (Saône-et-Loire), où des recherches sont actuellement entreprises dès maintenant.

D'autre part, il semble que le Parquet d'Orléans qui fut déjà saisi voici près de deux ans de cette affaire serait tout disposé à reprendre l'instruction qui fut abandonnée concernant la disparition du jeune Serge Lévy.

Jules Lévy et ses deux enfants, Maurice et Henri, ont été provisoirement mis en subsistance à la gendarmerie de Versailles.

La grand' mère

avait raison

On a quelquefois discuté la présence des vers dans l'intestin des enfants. Souvent, lorsque les grand'mères accusent les vers d'être la cause de la mauvaise santé de leurs petits enfants, on hausse les épaules, et les parents disent : « Nos enfants n'ont pas de vers puisqu'on n'en voit pas ». Or, la science vient de donner raison aux grand'mères. Elle a découvert qu'il existe des Vers microscopiques et ce ne sont pas les moins nocifs. Le triomphe du Vermifuge Lune est dû à ce fait que, tout en aseptisant l'intestin, il chasse tous les vers, même les microscopiques. Les meilleurs médecins de France conseillent aujourd'hui de faire suivre régulièrement aux enfants nerveux, agités, constipés, sans appétit, une cure de Vermifuge Lune. On peut administrer le Vermifuge Lune sous deux formes : en poudre ou en sirop dépuratif et antigalireux. La cure complète de poudre Lune coûte 6 fr. chez votre pharmacien (six paquets). Exigez toujours la marque Lune (poudre ou sirop), préparée dans des laboratoires modernes et dont le formidable succès vous garantit l'efficacité.

LE BON VERMIFUGE LUNE

Coûte moins cher que la maladie

9001

DES AÉRONAUTES SOVIÉTIQUES ONT OBSERVÉ L'ÉCLIPSE DE LUNE

Moscou, 10. — Le ballon sphérique, parti le 8 janvier de Moscou pour observer l'éclipse de lune, a atterri hier à Balakhna, à 400 kilomètres de la capitale, après être resté pendant plusieurs heures à l'altitude de 6.000 mètres.

Les aéronautes ont pu observer l'éclipse, prendre de nombreuses photographies et faire toutes les observations prévues que l'Académie des sciences contrôlera.

Ladoumègue déclare : J'ai battu tous mes records avec des chaussures à semelles de cuir.

9491

LE MARTYRE D'UNE JEUNE BONNE DE 14 ANS

Chaumont, 10. — Les époux Magnien habitant Saucourt, avaient, en novembre dernier, placé leur fillette, la petite Annette âgée de 14 ans, chez un fermier de la région.

Grande fut leur surprise, quand le 31 décembre dernier, Annette se présenta au domicile de ses parents, se traînant péniblement, et paraissant très affaiblie.

Pressée de questions, la pauvre petite finit par avouer que ses patrons l'avaient obligée, au cours des fortes gelées de décembre, à aller casser la glace sur l'étang proche de la ferme pour abreuver le bétail.

Ce travail terminé, la petite Annette était rentrée à la ferme et avait repris ses occupations, bien qu'elle eût les pieds mouillés et engourdis de froid.

Le lendemain, elle ne pouvait plus marcher. Ses patrons décidèrent alors de la renvoyer chez ses parents. Ils la conduisirent en voiture, jusqu'à environ deux kilomètres du domicile paternel, et l'abandonnèrent sur la route, malgré le froid rigoureux et son état lamentable.

Un médecin, mandé aussitôt, constata que la pauvre fillette avait les deux pieds gelés et prescrivit un long repos.

MARIÉ, PÈRE ET SÉPARÉ EN 24 HEURES

Bordeaux, 10. — Un record original a été battu par un Hendayais. Cette semaine, une jeune fiancée s'avançait en robe blanche, portant une couronne de fleurs d'oranger, vers la mairie et l'église. Le soir, le mari, fait égaré, quittait précipitamment la chambre conjugale et, le lendemain, à l'ouverture des bureaux de la mairie, demandait la procédure du divorce.

Dans la journée, sa femme qu'il ne connaissait que depuis quelques semaines, accouchait d'un superbe bébé dont il est légalement le père.

LA GUERRE EN ÉTHIOPIE

D'Addis-Abeba à Dessié avec la Croix-Rouge Ethiopienne

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Bien que, nous autres Européens, nous eussions dû connaître les mœurs du pays quant à l'exactitude, nous nous étions cependant fidèlement rendus dès potron-minet au lieu qui nous avait été indiqué, munis de tout notre bagage... Le soleil approchait déjà du zénith qu'aucun indice prémoniteur d'un proche départ ne se laissait remarquer. Nous avons décidé d'aller déjeuner en chargeant le boy de nous appeler dès qu'il verrait qu'il est sérieusement question de partir. A deux heures, les bagages et la cargaison se trouvaient chargés. On était même en train de procéder à l'arrimage soigneux des lourds sacs de thalers, sans l'aide desquels tout voyage à l'intérieur du pays est pratiquement impossible. Le docteur JUNOD, le délégué envoyé par la Croix-Rouge de Genève, chef de cette expédition, était en train de contrôler minutieusement les voitures qui disparaissaient sous les colis de toutes sortes. Un Européen armé prit place aux côtés de chaque chauffeur. Les officiers et les médecins de l'armée éthiopienne désignés par la Croix-Rouge, les boys et les infirmiers devaient modestement se « planquer » au milieu des colis, à des hauteurs vertigineuses...

Finalement la colonne s'élança à toute vitesse au travers des rues de la ville pour prendre la route cahotante qui mène vers le Nord, en passant devant les légations belge et anglaise. Devant la légation d'Angleterre, l'attaché militaire, le colonel HOLT, prit notre file avec sa voiture. Il se rendait à *Dessie* pour enquêter personnellement sur les dégâts qu'y a causés le bombardement de l'aviation italienne.

A quinze à l'heure

Nous atteignîmes bientôt la barrière en bois où s'exerce un contrôle sévère sur toutes les autos se rendant au front. Nous vîmes avec étonnement les policiers retenir, une demi-heure, ce détachement de l'armée nationale partant à la guerre, au bout de quoi il lui fut permis de poursuivre sa route. A environ vingt-cinq kilomètres de la ville, mon chauffeur arménien me montra le lieu où, en 1931, l'empereur actuel, alors le Ras TAFFARI, mit en déroute l'empereur déposé LIDJ YASSOU à la tête de son armée, inscrivant ainsi un nouveau chapitre dans l'histoire de l'empire. Ce premier soir de notre voyage, nous dressâmes notre camp sur une colline : en raison de l'état effroyable du chemin, nous n'avions couvert que cinquante kilomètres, à une vitesse moyenne de quinze kilomètres à l'heure. Les tentes furent bientôt montées et la vie habituelle des camps commença au milieu du carré formé par les autos. L'obscurité se répandit sur la vaste solitude avec la rapidité caractéristique aux pays tropicaux. Un vent froid s'éleva et bientôt nous grelottions sous nos tentes.

Le jour suivant, la route a traversé un pays cultivé, dans une succession monotone de montées et de descentes. Des paysans travaillaient dans les champs où les cannes à sucre dressent leurs tiges frémissantes plus hautes que les voitures. Ils regardaient avec curiosité les voitures qui défilaient. Ils témoignaient de leur patriotisme en courant à la route avec des cris joyeux et en jetant aux soldats des tiges de canne à sucre en guise de viatique. Ce qui nous a frappé surtout dans cette région, c'est que les maisons isolées ressemblassent à de véritables petits fortins. Entourées de murailles de pierre, elles se trouvent sans exception au sommet des montagnes aux flancs desquelles surgissent çà et là des échauguettes en pierre percées de meurtrières. Cette région a certainement été fortifiée depuis l'époque de MÉNÉLIK en vue de la défense contre un ennemi venant du Nord. Toute troupe ennemie aurait à combattre ici pied à pied pour chaque pouce de terrain. Les trois curieux ponts à l'étroit tablier de fer, enjambant les différents lits d'une large rivière, mais calculés uniquement pour des piétons ou des mulets, datent aussi du temps de MÉNÉLIK. Nos voitures, comme d'énormes amphibies, durent se lancer dans l'eau haute et écumante. Enfin, aux environs de midi, une vallée se perdant dans les lointains s'ouvrit devant nous, des maisons isolées en pierre, des villages formés de toukouls s'élevaient au milieu d'un paysage aux riches cultures et, au sommet d'une colline, on pouvait distinguer la silhouette octogonale d'une église abyssine perdue dans un bouquet d'arbres — c'était *Debra Birhan*, qui a donné son nom à cette région.

Une nouvelle barricade en bois coupait la route au milieu du village. Elle était gardée par quelques policiers rustiques d'allure antédiluvienne. Le « Choum », ou potentat local, fut appelé par l'un de ces zélés gardiens pour examiner nos papiers et nous autoriser à continuer notre route. Un vieillard sympathique se présenta. C'était un ancien « Cagnasmatch » (général de l'aile gauche) ; il nous salua poliment. Après avoir étudié les papiers il laissa passer les voitures de la Croix-Rouge sans discussion. Il n'en alla pas de même pour le Colonel HOLT bien qu'il possédât un laissez-passer établi par le Ministère des Affaires Etrangères. Une conversation téléphonique fastidieuse s'engagea sur un appareil préhistorique, entre *Debra Birhan* et *Addis-Abeba*. Enfin, après deux heures d'attente, tout fut arrangé. Chaque heure de retard de la colonne pouvait avoir pour conséquence la mort de nombreux blessés — des méthodes de travail d'un autre âge, un bureaucratisme illimité et le fait que beaucoup de fonctionnaires abyssins n'ont aucune notion de la valeur du temps nous avaient retenus ici dans l'inaction, et le célèbre « Ischi nagua » (Bien, demain) y avait enregistré un nouveau triomphe.

Halte sur la piste

Les voitures se remirent à tanguer au travers de cet îlot verdoyant entouré de montagnes dans le concert des détonations des moteurs haletants. Les montagnes se faisaient de plus en plus hautes, les lacets de la piste s'amenuisaient et devenaient plus escarpés. De tous côtés s'étendait un pays fertile, cultivé, coupé de canaux d'irrigation, qui dispense deux fois l'an une moisson abondante. Le chemin côtoyait de profonds ravins ; les tournants étaient de plus en plus courts ; on ne pouvait plus les prendre qu'en exécutant une série de manœuvres laborieuses. Aux approches du crépuscule nous fîmes halte pour la nuit. Le colonel HOLT calcula au moyen de son barographe, que nous nous trouvions à une hauteur de 3.400 mètres au-dessus du niveau de la mer. Le froid devint bientôt si pénétrant que nous accueillîmes avec joie le thé bouillant que nos boys nous servirent avec le frugal dîner qu'ils avaient préparé sur de petits feux de bois fumants. Après le coucher du soleil, la température était descendue au voisinage du point de congélation de l'eau.

La place manquant pour établir un parc, nous avions laissé les voitures sur la piste, persuadés que nul chat ne s'aventurerait de nuit dans ces parages peu hospitaliers. Nous n'avions pas encore fini de dîner qu'un officier accourut, tout essoufflé. Il rapportait avoir vu les projecteurs d'une auto venant de la direction opposée. Aussitôt, nous indiquions notre présence au moyen des projecteurs des voitures et de fortes lampes électriques de poche. Bientôt l'auto en question s'arrêtait à une dizaine de mètres de notre première voiture. Un homme et une femme sortirent de la pénombre : c'était la journaliste américaine Mrs FAY WELLS et l'opérateur de cinéma WALDRON. Sans chauffeur, ils étaient en route depuis deux heures du matin avec leur auto lourdement chargée, et se rendaient à *Addis-Abeba* afin de mettre Mrs WELLS à l'abri des attaques répétées des aviateurs italiens sur *Dessié*. Enfin, nous allions apprendre quelques détails authentiques sur l'attaque de *Dessié* par les avions italiens.

L'attaque de Dessié

Le compte rendu qui nous fut donné de l'attaque à coups de bombes de l'hôpital américain, du camp des journalistes et de la population sans défense d'une ville ouverte nous remplit de stupéfaction. Mrs WELLS avait échappé de justesse à la mort ; une bombe incendiaire avait explosé à dix mètres de sa tente et quelques éclats en avaient traversé les parois. Mais ce que nous disaient nos hôtes de l'état d'esprit des indigènes à *Dessié* après les premiers raids aériens était encore plus inquiétant. La consternation et la colère de la population provoquée par la lâche agression des aviateurs italiens était telle qu'elle se retournait contre tous les blancs quels qu'ils fussent. Les Abyssins avaient ouvert le feu au jugé sur le camion de la Croix-Rouge transportant quelques journalistes qui voulaient se rendre compte des résultats de l'attaque dans la ville de *Dessié*. D'autre part, les journalistes et les officiers de la Croix-Rouge avaient été molestés et menacés.

La journaliste américaine, qui se trouvait dans un état compréhensible de dépression et de nervosité, obsédée qu'elle était encore par les images atroces des femmes et d'enfants déchiquetés, déclina notre invitation de passer la nuit dans notre campement, mais insista au contraire pour continuer son voyage. Nos chauffeurs aidés par les hommes de l'escorte, se mirent donc en devoir d'établir un passage pour l'auto de l'Américaine. Une animation peu commune se déploya dans la nuit rayée des faisceaux multiples des projecteurs et des lampes portatives. A part quelques projecteurs démolis, quelques pare-chocs tordus et des ailes cabossées, l'entreprise fut couronnée de succès ; les lumières de la voiture qui s'éloignait disparurent rapidement dans la nuit.

Seuls à nouveau nous restions sur notre sommet, nous allâmes nous coucher et c'est en grelottant de froid que nous nous empaquetâmes dans nos couvertures. Bientôt on n'entendit plus que les pas monotones du poste de garde. A cela près, le calme le plus profond régnait dans notre camp de montagne sur lequel déferlait un vent glacial.

(Reproduction interdite.)

Une avance italienne près de Dolo

Elle est annoncée par les Ethiopiens qui signalent de fortes pertes des deux côtés

Addis-Abeba, 10. — On déclare de bonne source que de violents combats ont eu lieu près de Dolo et que, des deux côtés, les pertes auraient été importantes. Les Italiens auraient avancé de plusieurs kilomètres. Le ras Desta aurait demandé des renforts.

Six tanks italiens capturés

Addis-Abeba, 10. — Les troupes éthiopiennes ont capturé six tanks italiens dans l'engagement récent qui s'est produit entre une colonne italienne et l'armée du gouverneur de Bali, à Kerellé, à environ 100 kilomètres de Gorahai. Six mitrailleuses et une quantité importante de munitions sont également tombées entre les mains des Ethiopiens.

Les Italiens comptaient plusieurs centaines de soldats indigènes tués au cours du combat, ainsi qu'un officier supérieur.

Les Ethiopiens invités à se révolter contre le Négus

Adis-Abeba, 10. — Sur le front du Tigré, les avions italiens continuent à lancer des tracts invitant les population à se révolter contre le Négus. Le résultat semble être négatif.

Hier, à une dizaine de kilomètres d'un village dont la position n'a pas été définie, un avion a lancé une grande quantité de bombes dans les champs. L'aviateur italien a vraisemblablement confondu les touffes des grandes fleurs blanches avec le vêtement blanc des troupes éthiopiennes qu'il supposait concentrées à cet endroit.

LE COMMUNIQUÉ ITALIEN

Rome, 10. — Voici le communiqué N° 93 : Le maréchal Badoglio télégraphie :

« L'aviation a exécuté des reconnaissances sur tout le front érythréen. Elle a dispersé des groupes ennemis qui s'étaient de nouveau concentrés près de l'Amba-Aradam. »

Une protestation égyptienne

Londres, 10. — On mande du Caire à l'Agence Reuter :

« Après avoir reçu de son consul à Addis-Abeba, confirmation du bombardement d'une ambulance égyptienne près de Dagga-Bour, le gouvernement égyptien a décidé de protester formellement auprès de l'Italie. »

LE COMTÉ DES 18 PROPOSERAIT L'EMBARGO SUR LE PÉTROLE

Londres, 10 — On considère, dans les milieux officiels anglais, que, dès la réunion du Comité des Treize, le 20 janvier, M. de Vasconcellos convoquera le Comité des Dix-Huit dont il est le président pour que ce dernier organisme se prononce sur la question d'un renforcement des sanctions et, en particulier, de la sanction du pétrole.

Cette procédure aurait une très importante conséquence. En convoquant le Comité des Dix-Huit, le président permet donc à la délégation anglaise et à plusieurs autres de prendre position à l'égard de ce problème sans que l'initiative en revienne à une nation quelconque.

Les entrevues de M. Pierre Laval

Paris, 10. — M. Pierre Laval, président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, a conféré ce matin avec le prince de Monaco, qui était accompagné de M. Bouilloux-Lafont, ministre d'Etat de la Principauté.

Le président du Conseil a également reçu M. de Chambrun, ambassadeur de France à Rome, puis les dirigeants de l'Union des anciens combattants France-Italie, qui sont venus lui exprimer leur confiance dans la politique suivie par le gouvernement français.

GRAVE INCIDENT RUSSO-JAPONAIS

Deux aviateurs nippons tentèrent d'enlever un paysan en territoire soviétique et furent blessés et appréhendés par les gardes-frontières

Moscou, 10. — Un avion militaire japonais a atterri aujourd'hui aux environs du village de Pokrovka, à 30 km. au nord-ouest de Vorochilov, en territoire soviétique, à 35 km. de la frontière.

Dans l'avion se trouvaient deux Japonais en armes. L'un d'eux s'éloigna de l'appareil, arrêta sur la route un paysan qui passait en voiture et tenta de l'entraîner de force vers l'avion.

Après une lutte, le paysan obligea le Japonais à le suivre vers le village de Pokrowka. En chemin, le Japonais se jeta sur le paysan. Au cours d'une lutte acharnée, le paysan réussit à arracher au Japonais son sabre et lui en porta un coup qui lui fit une blessure. Il l'entraîna à nouveau vers le village.

Le paysan rencontra sur la route des gardes-frontières et leur indiqua le lieu d'atterrissage de l'avion. A quelque cent mètres de celui-ci, les gardes-frontières furent accueillis par des coups de feu tirés par le second Japonais. Ils n'y répondirent pas et se dirigèrent vers l'avion.

A nouveau, le Japonais tira à bout portant et se jeta sur les gardes-frontières, la baïonnette à la main. Ceux-ci blessèrent alors le Japonais d'un coup de feu. Les deux Japonais blessés furent conduits à Pokrovka, des chirurgiens de Vorochilov vinrent leur porter des soins.

Une enquête minutieuse a été ordonnée sur ces faits.

La Célèbre Vedette de la Fox Film LA PETITE SHIRLEY raconte ses ÉMOUVANTES AVENTURES dans Fillette En vente partout 25c 16 Pages dont 4 en couleurs

9392

LES JAPONAIS QUITTERONT-ILS LA CONFÉRENCE NAVALE ?

Les délégués nippons attendent, à ce sujet, les instructions de Tokio

Londres, 10. — La délégation anglaise à la Conférence navale aura, dans le courant de la journée, des échanges de vues avec les délégations américaine, française et italienne, au sujet de la revendication japonaise d'un retour à la discussion sur le plafond commun.

Jusqu'à présent, les instructions de Tokio sont si rigides que tout refus de discuter le plafond commun doit entraîner le départ de la délégation japonaise. Comme certains éléments de cette délégation craignent les conséquences d'une telle attitude, de nouvelles questions ont été posées à Tokio et, des réponses qui y seront faites dépendra, lundi, l'attitude de la délégation.

Au cas où, par une mise en demeure semblable, les Japonais s'excluraient d'eux-mêmes des négociations, il est assez probable que les pourparlers entre les autres délégations ne s'en poursuivraient pas moins.

CHRONIQUE DU CANCER (1)

(A suivre).

Les recherches de laboratoire ont démontré que le cancer n'est pas microbien. Il n'y a donc ni sérum préventif ni sérum curatif. De longs essais ont prouvé qu'il fallait dans la mesure du possible, en tumeurs superficielles ou profondes, résoudre ce problème en apparence contradictoire : « Tuer les éléments malades, et respecter les éléments de défense ».

Pour les tumeurs superficielles : Cancroïdes, ulcérations sur Lupus, etc., « TUMOCUR » complexe minéral organique atteint ce but, et donne des résultats inespérés alors que le radium a échoué. Pour les tumeurs profondes : Sein, rectum, utérus, etc., la Sensibilisation concentre l'action des rayons, en diminue la dose, respectant ainsi les éléments de défense et de réparation si utiles à la guérison du Cancer. Ces méthodes ont fait leurs preuves et sont appliquées :

CENTRE CANCEROTHERAPIQUE du Dr G. WIRY, 24 rue Marie de Bourgogne, BRUXELLES.

FRANCE : s'adresser Dr Ct P. GERARD, LE NOUVION-en-THIERACHE (Aisne). 483

« OH ! SOMBRE DIMANCHE ! » OU LA CHANSON QUI TUE

Budapest, 10. — « Oh ! sombre dimanche ! », la chanson qui, ces temps derniers faisait fureur à Budapest, vient d'être interdite parce que... sa tristesse a déjà, paraît-il, poussé un nombre impressionnant de Hongrois au suicide. Ce fut d'abord un ouvrier du nom de Jean Boros qui, abandonné par son amie, vint se tirer une balle en plein cœur dans le café où des Tziganes arrachaient des sanglots à leurs violons sur l'air fatal de « Oh ! sombre dimanche ! ». Ce furent ensuite un employé du ministère de l'Agriculture, du nom de Ladislas Ladick, une vendeuse de grand magasin, une dactylographe... d'autres encore ; en tout une quinzaine de personnes. Et l'on ne compte pas, dans ce total, des victimes de « Oh ! sombre dimanche ! » ce député-maire, âgé de 65 ans, qui mourut, lui, rien que pour l'avoir entendue et parce qu'elle lui rappelait un grand amour de jeunesse !

Le compositeur de la chanson, M. Rudolph Leress, et le poète Javor, qui en écrivit les paroles, n'avaient sans doute pas visé si loin.

DISPARITION DE DEUX FILLETTES PRÈS DE LA ROCHELLE

La Rochelle, 10. — A Aytré, une fillette de 11 ans, Yvonne P... et sa sœur Jeannine parties pour aller à l'école n'y ont pas été vues et ne sont pas rentrées au domicile de leurs parents. Des recherches ont été entreprises.

Un film diffamatoire à propos de l'affaire Prince

Dijon, 10. — La Cour d'Appel de Dijon s'est prononcée sur le procès en diffamation intenté par le docteur Pfeiffer à Mme Germaine Dulac, cinéaste, demeurant à Paris, 54, rue de Prony, qui avait été condamnée par le Tribunal de Dijon, en mai dernier, pour avoir publié, à propos de l'affaire Prince, un film dont une vue était nettement diffamatoire pour le docteur Pfeiffer.

La Cour d'Appel a confirmé le jugement sur la déclaration de culpabilité et élevé la peine à 1.000 francs d'amende au lieu de 25 francs et fixé à 25.000 fr. le montant des dommages-intérêts alloués au plaignant, au lieu de 4.000 primitivement. Elle a condamné Mme Dulac à tous les dépens et rejeté comme irrecevable l'intervention de la Chambre Syndicale de Cinématographie française.

LE REICHSTAG SE RÉUNIRAIT LE 30 JANVIER

Berlin, 10. — On a affirmait, hier soir, dans certains milieux politiques généralement bien informés, que le Fuhrer aurait l'intention de convoquer le Reichstag pour le 30 janvier, troisième anniversaire de l'arrivée au pouvoir du national-socialisme.

Dans un discours qu'il prononcerait à cette occasion, Hitler exposerait encore une fois les grandes lignes de la politique extérieure qu'il poursuit, et rappellerait au peuple allemand les succès remportés par le national-socialisme pendant l'année 1935, surtout dans le domaine du relèvement militaire de l'Allemagne.

UN PRÊTRE ROUMAIN VITRIOLÉ PAR UNE FEMME JALOUSE

Bucarest, 10. — Au cours d'un service religieux dans une église de Roumanie, un drame rapide s'est déroulé, provoquant une vive émotion. Le père Dumitrasco, qui officiait, avait à peine achevé ses prières, quand une jeune femme, élégamment